

WARC quel succès !

..... pour les autres

Dès Décembre 1974, l'IARU et l'ARRL demandaient à toutes les associations de radioamateurs de contacter leurs administrations pour réclamer de nouvelles fréquences à WARC.

En ce qui concerne la région 1, donc la France, nous devions demander en plus de ce que nous avions déjà: 200 KHz sur 160 m, dont 50 exclusifs; 200 KHz de plus sur 40 m; le 10 Mhz; le 18 Mhz; le 24 Mhz; le 50 Mhz; la suppression de l'interdit entre 433 et 434,5; la suppression de l'interdit sur le haut de bande 1200 Mhz; la suppression de l'interdit sur 2300 Mhz.

Qu'ont obtenu nos représentants de nos administrations ?

Qu'ont proposé ces dernières à WARC, en ce qui concerne les nouvelles fréquences ?

R I E N

Heureusement, certaines associations étrangères, qui elles ne battent pas du vent, ont obtenu quelque chose à notre place; WARC a distribué de nouvelles bandes. Nos voisins les auront donc, puisque leurs pays sont d'accord, mais nous ?

Au dessus de 30 Mhz, on peut en caresser l'espoir, mais sachons tout de même que:

Le 10 Mhz serait alloué en utilisateur secondaire. Quand on sait que le 40 l'est actuellement à titre exclusif, et que sur 80 nous sommes prioritaires, il y a de quoi s'inquiéter un peu. En outre sur cette bande, interdiction de gêner tout autre utilisateur.

Passons sur le 220 Mhz et le 902 Mhz que d'autres auront, mais pas nous.

Conclusion: toujours, qui vous savez, a visité quelques continents avec nos cotisations: les USA, Monrovia, l'Europe de l'est, l'Italie, Monaco, etc, a organisé une coûteuse conférence à Monaco (quelques millions anciens) pour montrer à l'IARU comment il faut s'y prendre pour défendre les fréquences, et a signé un compte-rendu final qui reprend les termes de cette même IARU à la conférence précédente de Varsovie.... Le ridicule ne

lisateurs ça va être la corde raide; quoi qu'il en soit, pas avant le 1er Janvier 82.

Le 18 et le 24 Mhz nous seraient donnés en exclusif, ce qui est parfait, mais (toujours des mais), uniquement lorsque les utilisateurs actuels seront tous partis, et les français risquent de traîner la patte. Les prévisions optimistes donnent la bande accessible entre 1985 et 1989.

Au dessus de 30 Mhz, pauvres français; là, c'est le règne de la "note de bas de page"; le texte principal dit "ceci est une bande amateur", et une note de bas de page, toute petite dit "sauf dans tel ou tel pays".

Et manque de chance, notre pays se complait dans ce genre de plaisanterie: 432 et 1200 amputés, 2300 interdits.

Le 144 semble bien se sortir pour l'instant de la tourmente française. Il est bon de savoir que la propagation sur 50 Mhz nous permettrait de contacter la terre entière si la France nous l'avait accordé, mais comme cette fréquence allait se libérer bientôt par abandon de la première chaîne pour le passage en 625 lignes, nos représentants ne l'ont pas demandé ! et nous ne l'avons pas !

Cette bande aurait été accessible sans CW, donc aux F1, alors, amis F1, cessez de rêver aux beaux DX, et dites merci à qui vous savez.

tue pas semble-t-il les humains, mais peut être les associations. De l'argent jeté par les fenêtres, du battage d'air, tout cela pour quoi ?

Pour R. I. E. N. Car ce sont nos voisins qui ont tout obtenu, et personne d'autre. Jusqu'au prochain WARC (vers l'an 2000), nous aurons comme toujours nos bandes "à la française", dignes de nos représentants.

Simone COUTAIS